2024

011

DELEGATION DE FONCTION Officier d'Etat civil - 31/12/2024

Monsieur Marc COHEN



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Réception Préfecture

094-219400686-2024+- 8863 ARR 24P ACC LETC011

Date transmission : 2 9 AUUT 2024

2 9 AOUT 2024

Secrétariat Général

Le Maire de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-

CONSIDERANT qu'en raison de l'empêchement du Maire et des Maires-Adjoints de célébrer le mariage de Monsieur Olivier Victor DOUIEB et Madame Fabienne Augustine KHALIFA

ARRETE

ARTICLE I: Monsieur Marc, Alexandre COHEN Conseiller Municipal, est délégué dans les fonctions d'Officier d'Etat-Civil, pour célébrer le mariage de Monsieur Olivier Victor DOUIEB et Madame Fabienne Augustine KHALIFA prévu le mardi 31 décembre 2024.

ARTICLE FINAL: Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site de la Ville, et copie sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,
- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur Marc, Alexandre COHEN, Conseiller Municipal
- Chacun des fonctionnaires et agents chargés de son exécution.

Le présent arrêté peut faire l'objet :

d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 66 10, ou par Télérecours Citoyen (https://citoyens.telerecours.fr) dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative :

- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

Certification exécutoire

E* 94100 Pierre-Michel/DELECROIX

Le Maire, JI-MAUD

Date de publication 2.9 AUIT 2024

Fait en Mairie de Saint-Maur-des-Fossés,

Service: DGS

Domaine: Délègation de fonction

Nomenclature : 5.4

Téléphone : 01 45 11 65 65

Courriel: nouscontacter@mairie-saint-maur.com

Toute correspondance dont etre adressée à

Monsieur le Maire de Saint-Maur - Hôtel de Ville - 94107 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX